

SUITE DE LA PAGE

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1904, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

DEPARTEMENT JUDICIAIRE.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour l'achat de deux cents dollars, \$200.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1904, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1904, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1904, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1904, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1904, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1904, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.

Pour le salaire de deux juges de Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1903, deux mille cinq cents dollars, \$2,500.